

L'on appelle une solution interne serait inacceptable et éphémère: une solution purement externe aurait peu de chances de rallier un appui suffisant au sein de la majorité au Zimbabwe. Notre objectif, croyons-nous, doit être d'encourager l'élaboration d'un cadre à l'intérieur duquel le gouvernement indépendant du Zimbabwe sera choisi par tous les Zimbabwéens".

L'initiative lancée le printemps dernier par le Royaume-Uni et secondée par les États-Unis nous paraissait réunir les éléments requis pour un règlement négocié acceptable par la communauté internationale. Le gouvernement du Canada a donc appuyé cette initiative d'autant plus que, pour la première fois en plus de dix ans toutes les parties intéressées acceptaient un document unique comme base de discussion. Les pourparlers entrepris par le Field Marshall Carver et le représentant spécial du Secrétaire général, le général Prem Chand, ont porté sur certains points parmi les plus difficiles que comporte tout règlement durable et nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'élargir le terrain d'entente à leur sujet. Nous voyons difficilement comment le projet de règlement interne que nous propose maintenant M. Smith à titre de rechange peut conduire à ce Zimbabwe pacifique et stable que tous nous désirons.

De toute évidence, un règlement acceptable par la communauté internationale et en dernier ressort le Conseil de sécurité doit être issu d'une négociation qui groupe toutes les parties en présence.

Dans la situation actuelle, il incombe à chacun de nous de veiller à ne pas relâcher la pression internationale. Le Canada n'est pas partie au processus de négociation au Zimbabwe mais nous sommes disposés à faire tout ce que nous pouvons pour encourager les premiers intéressés et pour aider à aplanir la période de transition. Le Canada examinerait très sérieusement toute requête en vue de sa contribution à une participation des Nations Unies au règlement. De même, nous avons accepté en principe l'idée d'un fonds de développement du Zimbabwe. De même enfin, nous continuerons à souscrire généreusement aux programmes des Nations Unies, du Commonwealth et d'organismes non gouvernementaux qui dispensent de l'enseignement et apportent une aide humanitaire au peuple africain du Zimbabwe en prévision de son rôle futur après l'accession à l'indépendance.

Pour conclure, je ne saurais trop insister sur l'importance que toutes les parties en cause fassent preuve de flexibilité et d'esprit de compromis. Dans l'intérêt de toute la population du Zimbabwe, nous espérons que cet esprit règnera au cours des mois qui viennent et qui seront déterminants pour l'avenir de ce pays.

7. La situation au Moyen-Orient

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, le Canada considère que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité fournissent un cadre valable pour une solution juste et équitable du conflit au Moyen-